

pour lui demander sa bénédiction. “ Monseigneur, votre bénédiction, s’il vous plaît. Vous me pardonnerez, j’en suis bien sûr, l’honneur que j’ai eu de vous donner le fouet.”

“ Très-volontiers, père Lucette,” répondit l’évêque, mais à condition que vous n’y reviendrez plus.”



II

Etudes au collège de Montréal—Travail à la forge—Le petit séminaire de Québec—Un voyage d’écoliers.

Au milieu des bouleversements qui suivirent la prise du pays par les Anglais, les maisons de haute éducation restèrent fermées ; le collège des jésuites, après avoir été pendant un siècle et demi le foyer des lettres et des sciences dans la Nouvelle-France, avait été livré aux avocats, aux plaideurs et aux soldats bretons, à la réserve d’une portion occupée par les anciens propriétaires. Le séminaire de Québec ruiné par la famine et la guerre, menacé même dans son existence par le gouvernement, ne pouvait reprendre ses élèves, qui s’étaient dispersés pendant le siège de la capitale.

La situation faite aux études était déplorable : un grand nombre d’hommes instruits avaient quitté la colonie à la suite des débris de l’armée française ; les rangs du clergé s’éclaircissaient par la mort ; et les